

TOCQUEVILLE VALUE EURO ISR R

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 31 JUILLET 2025



Yann
Giordmaina

Pierre
Coiffet

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure au marché actions de la zone euro en investissant dans les actions de sociétés offrant un profil dit « Value » : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global 1 512,81 M€
VL part R 160,93 €

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*

MSCI EMU dividendes nets réinvestis 100%

* Depuis le 16 janv. 2017

Composition de l'indicateur de gestion*

MSCI EMU Value dividendes nets réinvestis 100%

* Depuis le 16 janv. 2017

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	14/06/2002
Date de 1ère VL de la Part	16/01/2017
Date du dernier changement d'indicateur de référence	-
Durée minimale de placement recommandée	5 ans et plus
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépôttaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Oui

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part R	FR0013230059
Ticker Bloomberg part R	LBPAPER FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,48% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	2,5% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNING STAR™

Eurozone Large-Cap Equity

★★★★★
Au 31-05-2025

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™

Actions Zone Euro Value

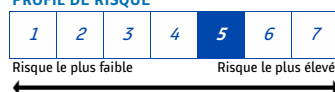
★★★★★
Au 30-04-2025

NOTATION QUANTALYS™

Actions Zone Euro Value

★★★★★
Au 28-02-2025

PROFIL DE RISQUE



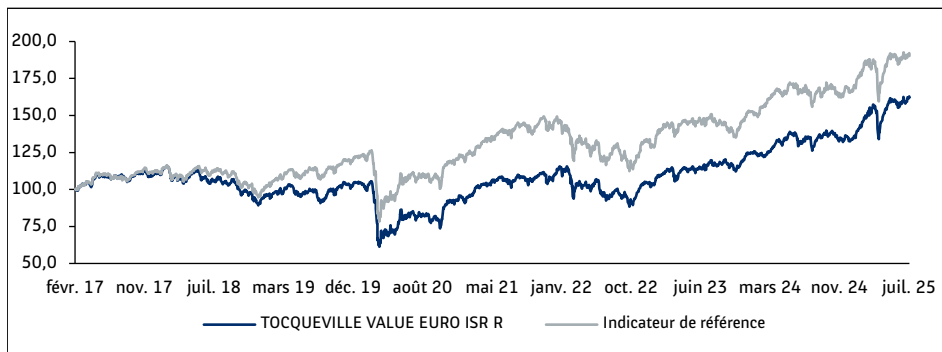
Informations pour les investisseurs en Suisse :

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon, Suisse.

Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon, Suisse.

Le prospectus, les feuilles d'information de base (document d'informations clés), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

Performances arrêtees au 31 juillet 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	20,95%	2,37%	20,24%	65,77%	104,98%	61,71%
Indicateur de référence	13,96%	0,98%	14,70%	48,64%	81,55%	90,10%
Ecart de performance	6,99%	1,39%	5,54%	17,13%	23,43%	-28,39%

PERFORMANCES ANNUELLES

	2024	2023	2022	2021	2020
OPC	7,74%	21,04%	-6,69%	19,47%	-11,16%
Indicateur de référence	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%
Ecart de performance	-1,75%	2,26%	5,78%	-2,69%	-10,14%

PERFORMANCES ANNUALISÉES

	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	18,30%	15,43%	5,85%
Indicateur de référence	14,08%	12,66%	7,89%
Ecart de performance	4,22%	2,77%	-2,04%

Indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	18,49%	15,14%	13,38%	16,03%	18,06%
Volatilité de l'indicateur de réf.	18,90%	16,04%	14,55%	16,29%	17,34%
Tracking error	4,53%	5,42%	5,69%	6,14%	5,74%
Ratio de Sharpe	1,39	1,15	1,15	0,87	0,28
Ratio d'information	3,33	1,02	0,74	0,45	-0,36
Bêta	-	0,89	0,85	0,91	0,99

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement (j)
Perte maximale depuis création	-47,22%	22/01/2018	18/03/2020	1198
Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).			
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.			
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.			
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.			
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.			

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

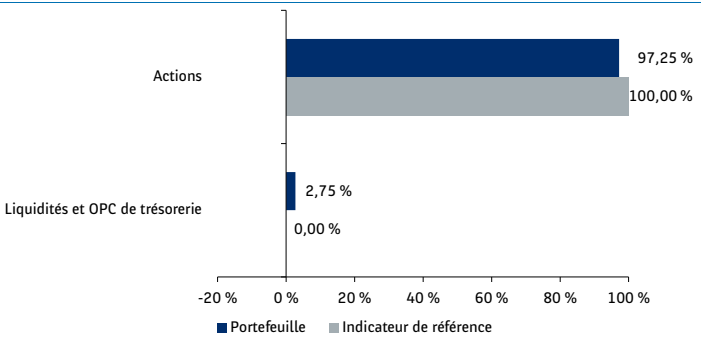
En juillet, le MSCI EMU NR augmente de 0,98 % quand le MSCI EMU Value NR enregistre une hausse de 2,59 %. Les publications de résultats du T2 et du S1 2025 ont été solides, rassurant ainsi les investisseurs sur la croissance des entreprises européennes. Cette dynamique a été soutenue par un accord transatlantique évitant la menace d'un tarif de 30%, avec un nouveau droit de douane américain fixé à 15% sur la plupart des importations européennes, après la signature d'un accord commercial avec le Japon.

Le fonds enregistre une performance légèrement inférieure à celle de son indice de style. Les sous-performances ont concerné les secteurs de la consommation discrétionnaire avec l'automobile (Renault), de la communication (Publicis) et de la santé. En revanche les contributions positives proviennent de la finance (Commerzbank, Unicredit) et de l'immobilier (Merlin Properties, Covivio).

Sur la période, deux titres sont sortis pour prendre les bénéfices : Technip Energies et Siemens Energy. Nous avons allégé Ahold. A l'achat, trois titres ont été entrés : Société Générale le 08/07, Henkel et Carlsberg. Nous avons renforcé Allianz, Munich Re, Klepierre, Renault, Sanofi et Publicis.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	52
Exposition globale	97,25%
Risque spécifique (1 an)	5,11%
Risque systématique (1 an)	14,25%
Poids des 10 premiers titres	37,66%
Poids des 20 premiers titres	60,62%

10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
ALLIANZ SE	Finance	Allemagne	5,11%
BANCO SANTANDER SA	Finance	Espagne	4,38%
SANOFI SA	Santé	France	4,01%
BNP PARIBAS SA	Finance	France	3,83%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	3,71%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	3,67%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	Finance	Espagne	3,60%
UNICREDIT SPA	Finance	Italie	3,40%
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS-GESELLSCHAFT AG IN MUENCHEN	Finance	Allemagne	3,01%
IBERDROLA SA	Services aux Collectivités	Espagne	2,93%

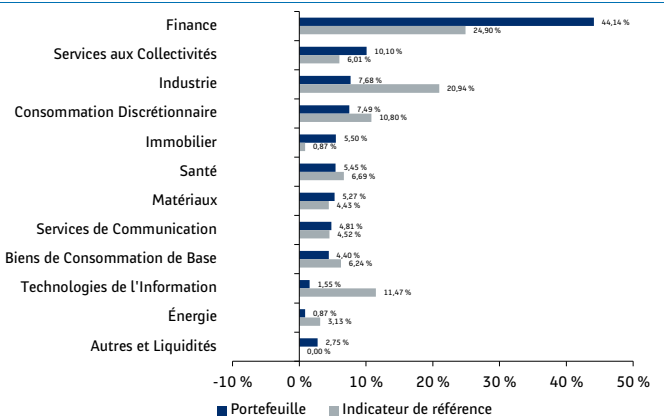
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
ALLIANZ SE	5,11%	2,33%	2,78%
SANOFI SA	4,01%	1,52%	2,49%
BNP PARIBAS SA	3,83%	1,41%	2,42%
BANCO SANTANDER SA	4,38%	1,98%	2,40%
INTESA SANPAOLO SPA	3,71%	1,39%	2,31%

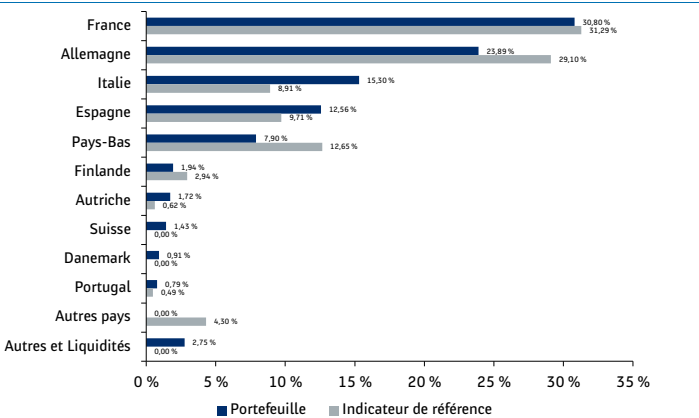
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
SAP SE	-	4,55%	-4,55%
ASML HOLDING NV	-	4,19%	-4,19%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	-	2,26%	-2,26%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	-	2,17%	-2,17%
TOTALENERGIES SE	-	1,85%	-1,85%

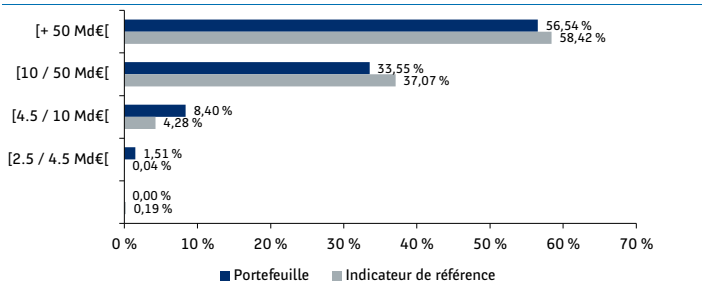
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



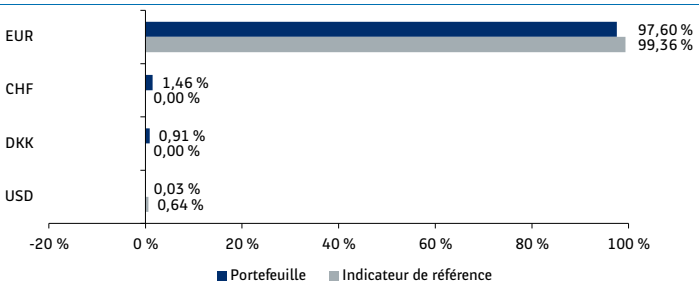
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.
Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

TOCQUEVILLE VALUE EURO ISR R

RAPPORT MENSUEL ESG AU 31 JUILLET 2025

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,58
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	7,01

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Énergétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

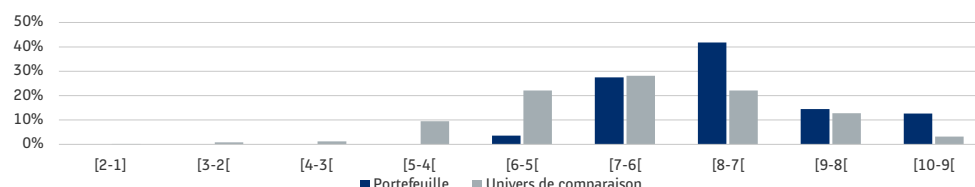
Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,82	100,0%	6,49	100,0%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	7,09	100,0%	6,21	100,0%	
E - Transition Énergétique	7,48	100,0%	6,48	100,0%	
T - Développement des Territoires	6,95	100,0%	6,17	100,0%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
EDP SA	0,8%	10,00	8,1%	30,9%	30,1%	30,9%
KLEPIERRE SA	1,5%	10,00	9,8%	28,1%	35,9%	26,2%
COVIVIO SA/FRANCE	1,1%	9,85	20,5%	28,1%	27,9%	23,5%
STORA ENSO OY	0,2%	9,51	24,8%	24,2%	16,6%	34,4%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	1,6%	9,36	8,7%	28,7%	37,2%	25,5%

TOCQUEVILLE VALUE EURO ISR R

RAPPORT MENSUEL ESG AU 31 JUILLET 2025

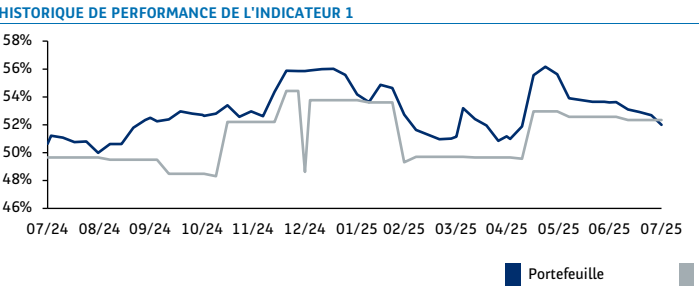
INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	61,7%	30,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

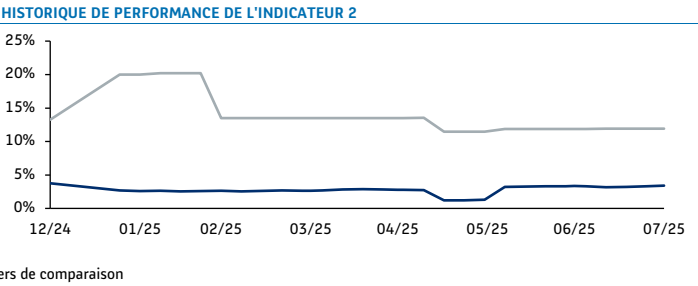
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	52,0%	52,3%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Social	Portefeuille	Comparable
Manque de diligence raisonnable	3,4%	11,9%
Taux de Couverture	84,1%	79,9%



Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%



Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Manque de diligence raisonnable Source(s) : MSCI	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme.	% AUM

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Énergétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.